

FEDER 2007-2013

Bilan de l'axe 4 : Programme interrégional Plan-Seine pour la prévention des risques d'inondation et une meilleure gestion des usages et des ressources naturelles du fleuve

Le présent rapport a vocation à présenter un bilan de l'axe interrégional Plan-Seine pour la prévention des risques d'inondation et une meilleure gestion des usages et des ressources naturelles du fleuve. Cette enveloppe FEDER était adossée au programme régional Ile-de-France. A ce titre, c'est la Préfecture de Région d'Ile-de-France qui était autorité de gestion, la DRIEE intervenait comme service instructeur.

Table des matières

1	Eléments de contexte – Description rapide de l'axe 4 Plan Seine.....	2
1.1	Action 1 : Prévention des inondations.....	2
1.2	Action 2 : Préservation de la biodiversité en lien avec le développement de la navigation.....	2
2	Enveloppe FEDER et programmation financière.....	2
3	Programmation financière.....	3
4	Projets subventionnés.....	4
4.1	Projets subventionnés.....	4
4.2	Implantation géographique des projets.....	5
4.2.1	Implantation géographique des projets de l'axe Inondation.....	5
4.2.2	Implantation géographique des projets de l'axe Biodiversité.....	5
4.3	Répartition géographique des projets.....	6
4.4	Ventilation des projets.....	6
4.4.1	Ventilation par axe.....	6
4.4.2	Ventilation Études / Travaux.....	7
4.4.3	Ventilation croisée.....	7
5	Réalisation financière.....	7
5.1	Globale.....	7
5.2	Inondation.....	8
5.3	Biodiversité.....	8
5.4	Etudes.....	9
5.5	Travaux.....	9
6	Conclusion.....	9

Version	Date	Commentaires
V1.00	Mars 2016	Version initiale sur la base des attestations de la DRIEE, Service instructeur
V1.01	Mars 2016	Intégration des compléments de l'adjoint au délégué de bassin
V2.00	Juillet 2016	Version diffusée Comité technique Plan Seine

1 Éléments de contexte – Description rapide de l’axe 4 Plan Seine

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Seine 2007-2013, un axe interrégional Plan Seine a été adossé au Programme opérationnel de la région Ile-de-France afin de contribuer à deux axes majeurs du Plan Seine à savoir :

- la prévention des inondations ;
- la préservation de la biodiversité en lien avec le développement de la navigation.

L’enveloppe FEDER inscrite dans le PO pour cet axe interrégional était de 7 888 894 € avec une fongibilité totale entre les deux actions.

1.1 Action 1 : Prévention des inondations

L’action visait à réduire les risques liés aux inondations notamment par une réduction de la vulnérabilité et par une diminution de l’aléa.

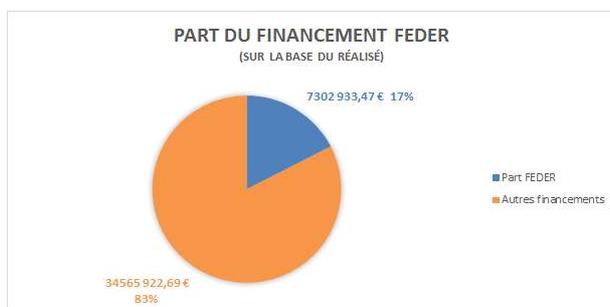
1.2 Action 2 : Préservation de la biodiversité en lien avec le développement de la navigation

L’action visait à réduire les impacts négatifs de la navigation sur la qualité de l’eau et des milieux. Ainsi, il s’agissait en particulier de rétablir la continuité des milieux notamment la continuité piscicole.

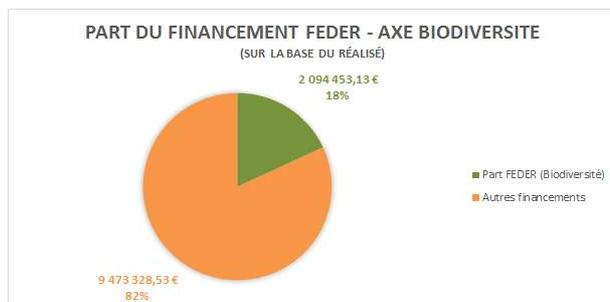
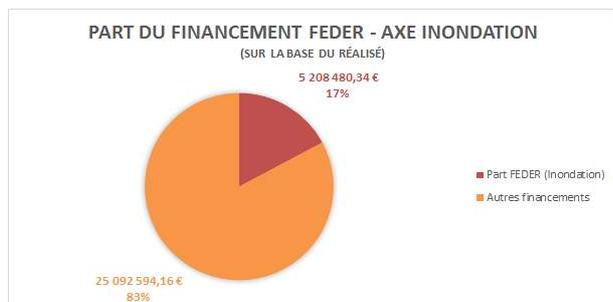
2 Enveloppe FEDER et programmation financière

L’enveloppe FEDER de 7 888 894 € correspondait a minima à une contrepartie publique équivalente, le FEDER pouvant intervenir à hauteur de 50 %.

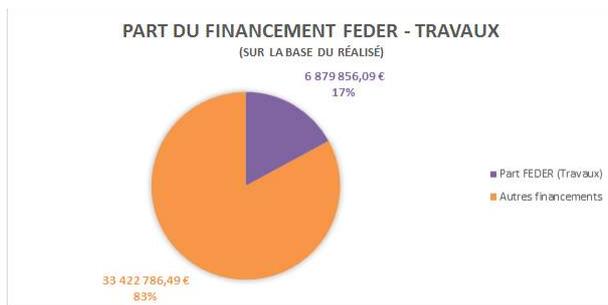
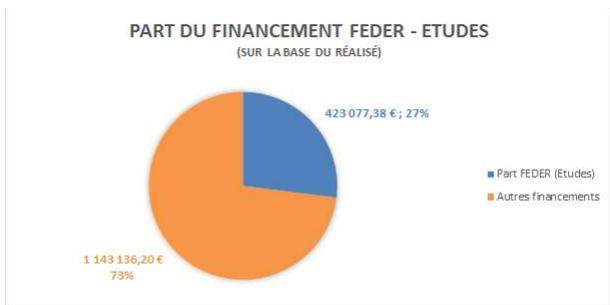
Au final cette subvention européenne a permis de financer un montant global d’opération de près de 42 millions d’euros (pour 46m€ programmés), la subvention FEDER intervenant à une hauteur moyenne de 17 %. Le taux minimum était de 9,1 % et le taux maximum de 50 %. La plupart des projets bénéficiaient d’autres financeurs (Régions, Agence de l’eau, l’Etat via le Fonds de prévention des risques naturels majeurs). Le FEDER a ainsi pu jouer à plein son rôle d’effet levier en venant compléter le plan de financement et en permettant à certains opérateurs d’aller chercher le maximum de subvention possible pour faire financer, parfois jusqu’à 80 %.



Le taux d’intervention moyen entre les deux axes Inondation et Biodiversité est sensiblement le même.



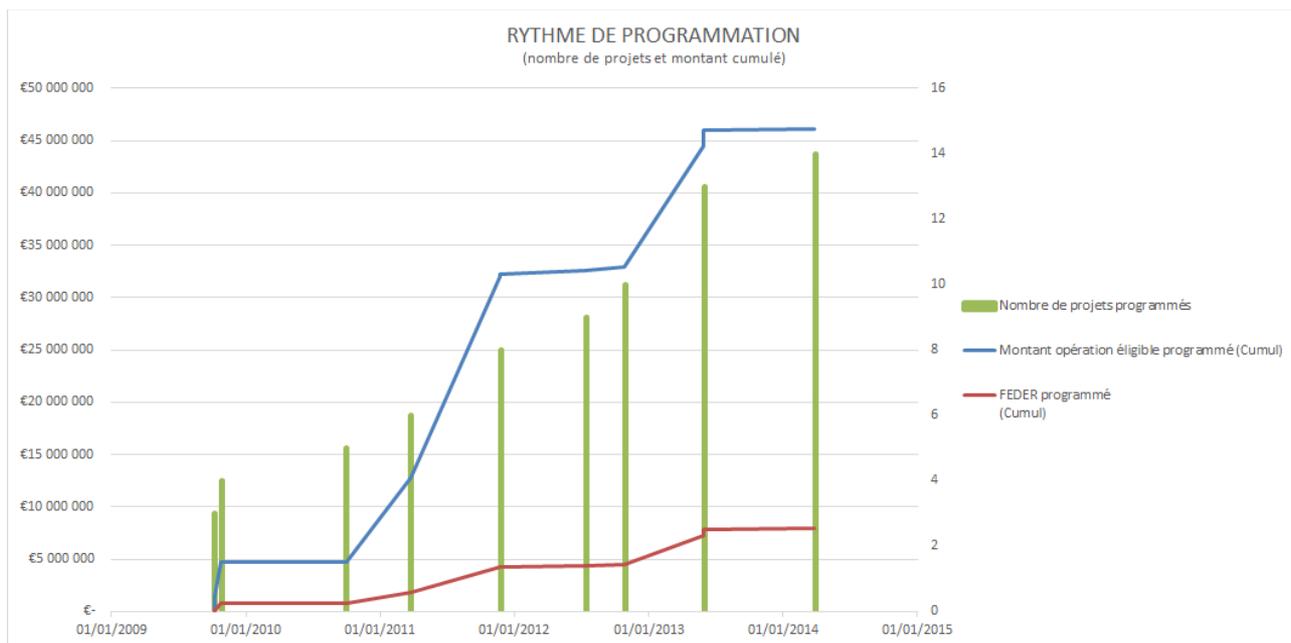
Le taux d'intervention moyen est par contre supérieur pour les études (de l'ordre de 27%) alors qu'il est logiquement conforme à la moyenne globale de 17 % pour les travaux.



3 Programmation financière

La programmation a débuté fin 2009, la dernière programmation ayant eu lieu début 2014, permettant d'aboutir à une **programmation à 100 %** du fonds. L'autorité de gestion avait fait le choix de ne pas sur-programmer.

Il est à noter que début 2013, la programmation n'était que de 56 %. La programmation notamment de deux opérations de travaux, une relevant de l'axe *Inondation*, la seconde de *Biodiversité* a permis de combler ce retard de programmation.



Au final ce sont donc **14 projets** qui ont été programmés pour un **montant total de 46 m€ de dépenses éligibles**, pour un taux moyen de subvention FEDER de 17%.

4 Projets subventionnés

4.1 Projets subventionnés

Les 14 projets subventionnés sont rappelés ci-dessous. Une annexe présente plus en détail chaque projet sous la forme d'une fiche type.

Figurent :

- **en rouge**, les projets relevant de l'action 1 : Prévention des inondations ;
- **en vert**, les projets relevant de l'action 2 : Préservation de la biodiversité.

Les projets qui comprenaient des travaux sont repérés par le symbole *

Table des projets subventionnés :

Fiche n°1. Opération n°31117 – Passe-à-poissons d'Andrézy*

Fiche n°2. Opération n°31276 – Projet d'aménagement d'un site de ralentissement des fortes crues situé à Boureuilles et Varennes-en-Argonne

Fiche n°3. Opération n°32125 – Projet pilote d'aménagement des affluents de l'Aisne ardennaise

Fiche n°4. Opération n°33052 – Projet d'une aire d'écrêtement des fortes crues de Savigny-sur-Aisne

Fiche n°5. Opération n°37129 – Conseil pour la mise en place d'une politique de prise en compte du risque inondation

Fiche n°6. Opération n°38024 – Passe-à-poissons de Poses*

Fiche n°7. Opération n°39129 – Confortement du barrage de Pannecièrre*

Fiche n°8. Opération n°39135 – Passe-à-poissons de la Grande Bosse

Fiche n°9. Opération n°39792 – Modernisation des dispositifs de protection locale et de prévention contre les crues

Fiche n°10. Opération n°41372 – Renaturation de la Bièvre

Fiche n°11. Opération n°42286 – Travaux de réhabilitation des digues de l'agglomération troyenne*

Fiche n°12. Opération n°42725 – Diagnostic de la vulnérabilité du patrimoine départemental vis-à-vis des inondations

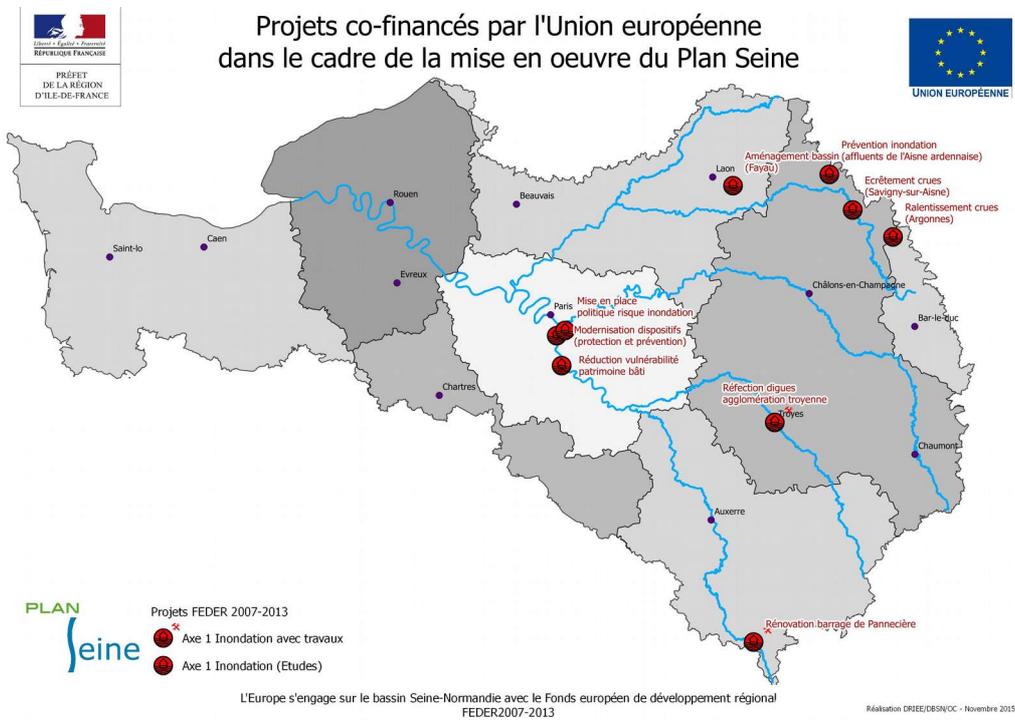
Fiche n°13. Opération n°42736 – Passe-à-poissons de Chartrettes*

Fiche n°14. Opération n°43993 – Projet d'aménagement du bassin versant du Ru de Fayau

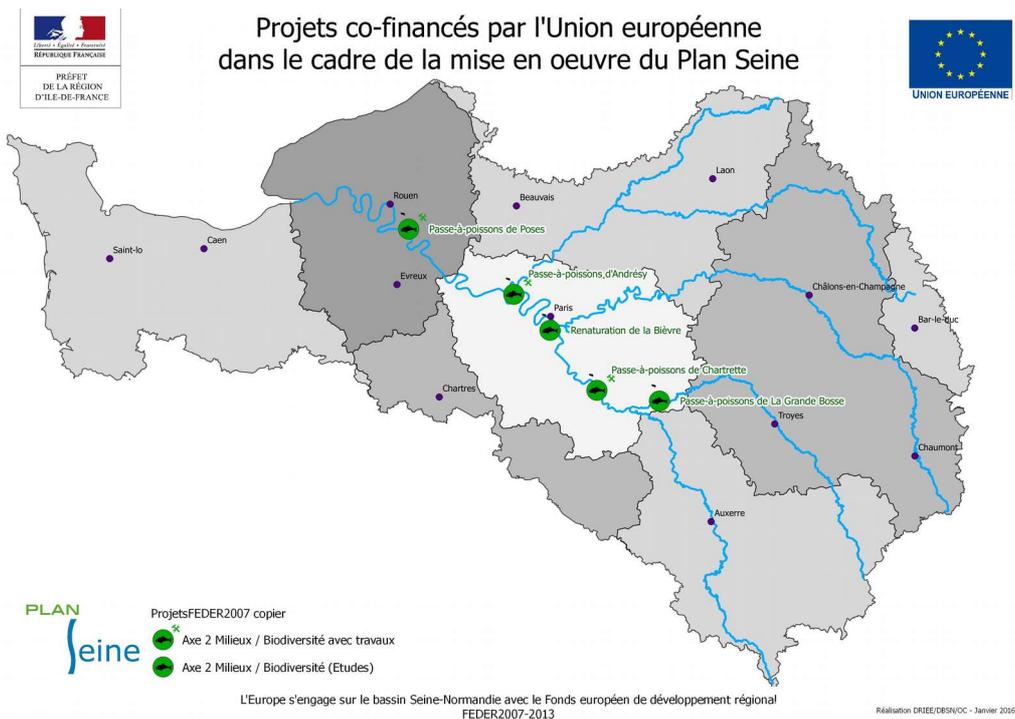
4.2 Implantation géographique des projets

Les deux cartes ci-après permettent de visualiser l'implantation géographique des projets. A noter que certains sont sur une aire géographique plus large que le symbole ponctuel peut le laisser penser (réouverture de la Bièvre, projet de prévention des inondations...).

4.2.1 Implantation géographique des projets de l'axe Inondation

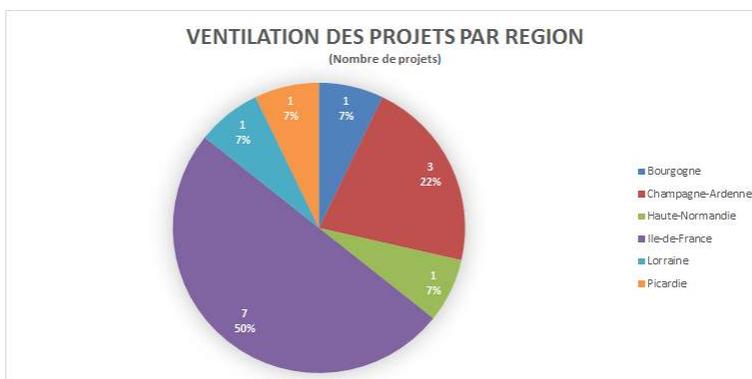


4.2.2 Implantation géographique des projets de l'axe Biodiversité

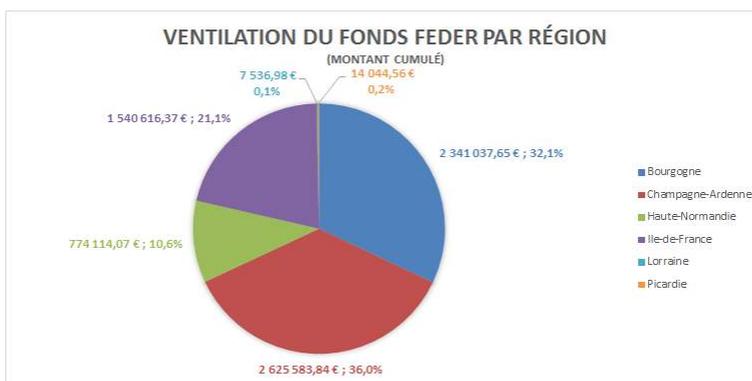


4.3 Répartition géographique des projets

La ventilation du nombre de projets par région fait apparaître qu'un projet sur deux l'a été en Ile-de-France, 6 régions du bassin ayant bénéficié de l'aide du FEDER de bassin.



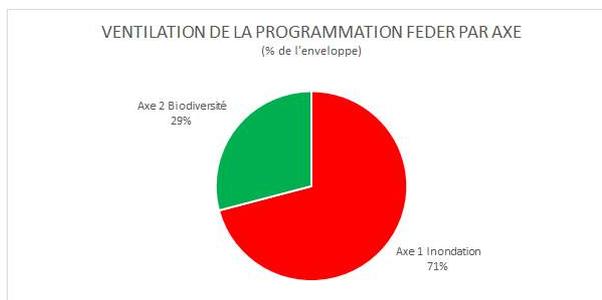
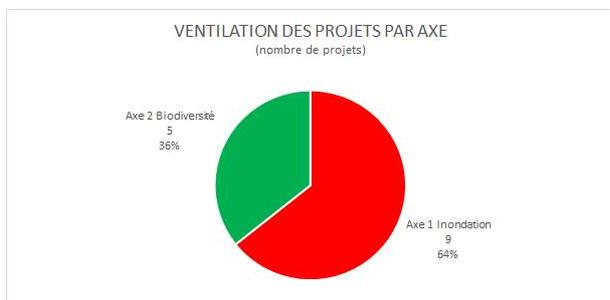
Il est toutefois intéressant de noter qu'en termes de financement perçu l'amont du bassin à bénéficier de près de 70 % de l'enveloppe. La région Ile-de-France qui représentait la moitié des projets recevant un peu plus de 20 % de la subvention.



4.4 Ventilation des projets

4.4.1 Ventilation par axe

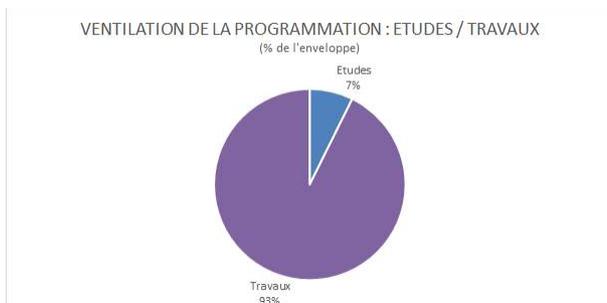
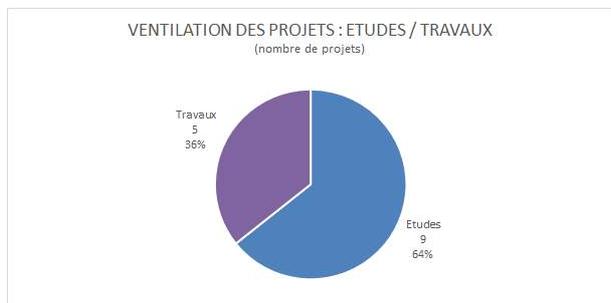
Deux tiers des projets relevaient de l'axe Inondation. Cette proportion se retrouve à peu près au niveau de la répartition de l'enveloppe, avec une légère sur représentation de l'axe *Inondation*.



4.4.2 Ventilation Études / Travaux

Deux tiers des projets concernaient des études sans réalisation de travaux subventionnés. A noter que plusieurs de ces études ont ensuite conduit à la réalisation effective des projets. Ces indications figurent sur les fiches projets figurant en annexe.

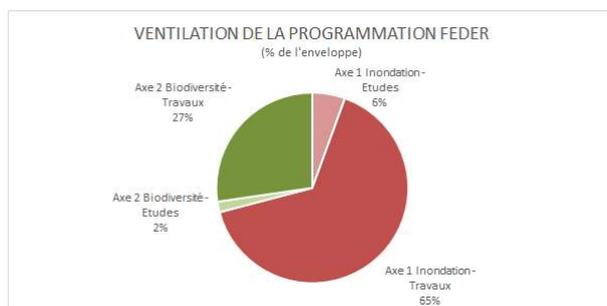
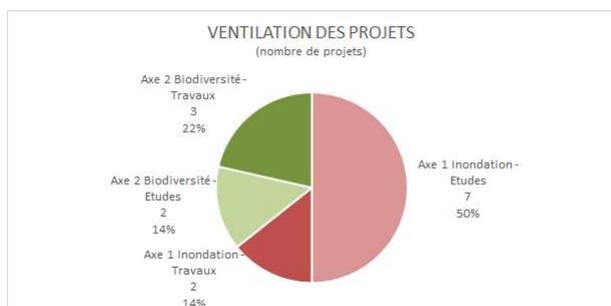
Au niveau de la programmation on constate une très nette affectation de l'enveloppe à la réalisation de travaux. En effet, plus de 90 % de la programmation consistait à des opérations de travaux.



4.4.3 Ventilation croisée

La moitié des projets concernait des études dans le cadre de la thématique *Inondation*, l'autre moitié se répartissant équitablement entre *Travaux-Inondation*, *Travaux-Biodiversité* et *Etude-Biodiversité*.

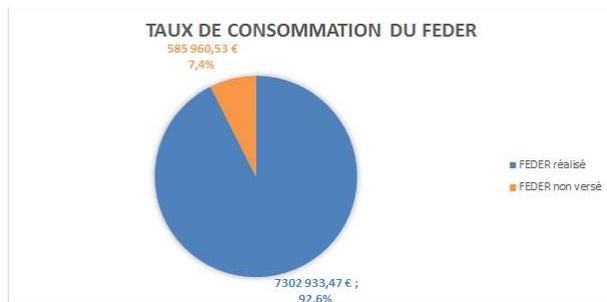
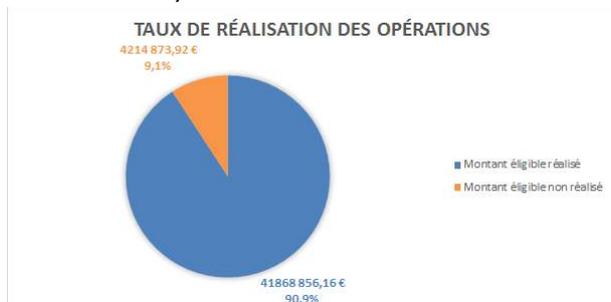
Au niveau de la programmation, près des deux tiers ont été consacrés à des travaux sur la thématique *Inondation*.



5 Réalisation financière

5.1 Globale

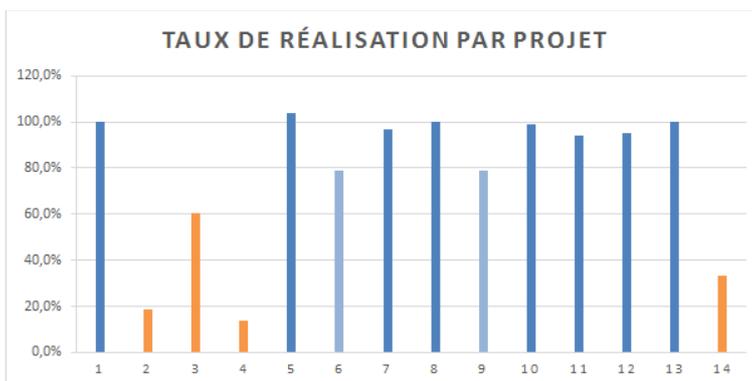
Au stade du bilan des différentes opérations dressé par la DRIEE service instructeur, le taux de réalisation des opérations rapportés au montant éligibles est de 91 % permettant **une consommation de l'enveloppe FEDER de 92,6 %**.



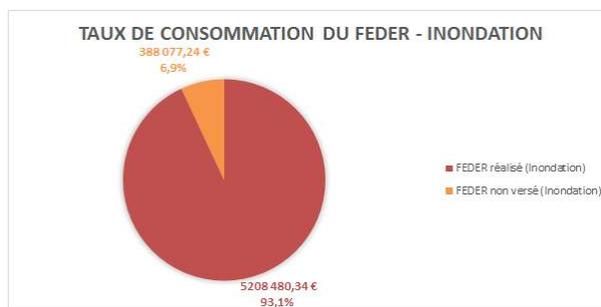
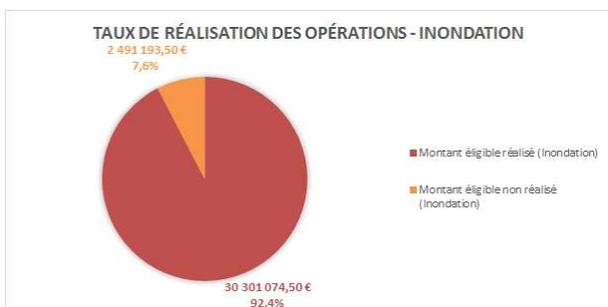
Cette bonne consommation des crédits est directement liée à la réalisation effective des projets avec travaux. Les projets qui portaient sur des études avec un taux de réalisation faible n'influent que légèrement sur la consommation globale de l'enveloppe.

Cette consommation de crédits aurait pu être supérieure par une meilleure réactivité de la part de porteurs

de projets permettant de clore des dossiers et de reprogrammer le reliquat sur de nouvelles opérations ou amender les projets en cours compte tenu de leur évolution, voire par une surprogrammation.

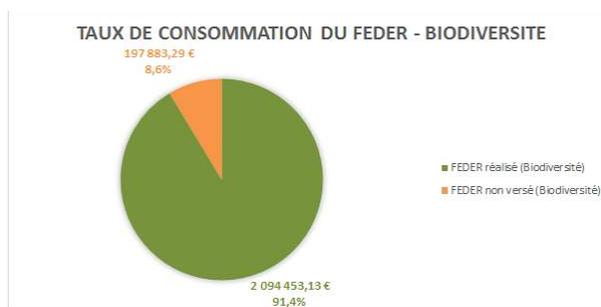
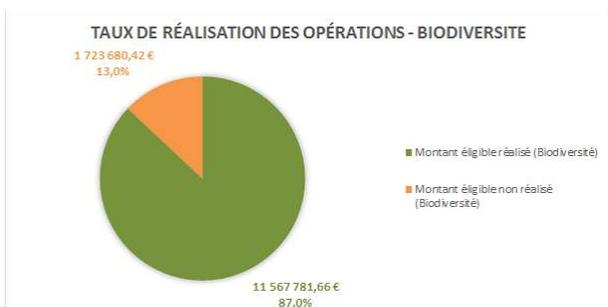


5.2 Inondation



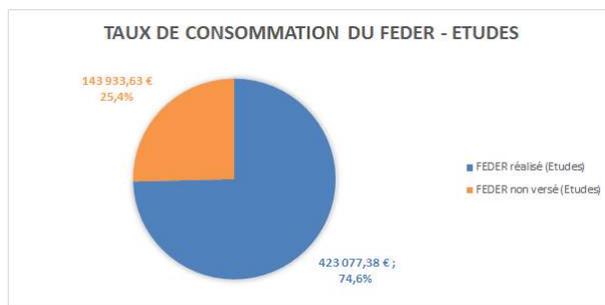
Le taux de réalisation de l'axe *Inondation* est légèrement supérieur au taux de réalisation global. Il en est par conséquent de même pour le taux de consommation.

5.3 Biodiversité



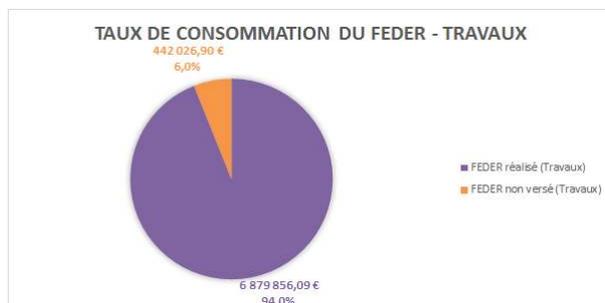
Le taux de réalisation de l'axe *Biodiversité* est légèrement inférieur au taux de réalisation global.

5.4 Etudes



Le taux de réalisation des études est relativement faible (57%) conduisant à un taux de consommation pour ce type de projet de 75 % des crédits.

5.5 Travaux



Le taux de réalisation, comme le taux de consommation, sont supérieurs à 90 % , permettant la bonne consommation de l'enveloppe.

6 Conclusion

L'enveloppe FEDER de bassin de 7,9 m€ a ainsi permis des réalisations concourant à la mise en œuvre des politiques publiques sur le bassin Seine-Normandie au travers des 14 projets subventionnés pour un total de 42 m€.

La consommation de l'enveloppe à 92,5 % peut s'expliquer par les facteurs suivants :

- programmation à 100 % de l'enveloppe sans sur-programmation ;
- projets qui ont été gelés ou ont dû être revus ;
- obligation de réalisation à termes échus : pas de glissement possible vers la période suivante pour les crédits FEDER ;
- lourdeur administrative de la subvention qui conduit majoritairement les opérateurs à reporter la déclaration en fin de période avec les risques suivants :
 - ✓ gel des crédits rendant impossible d'éventuels redéploiement ;
 - ✓ changement de personnel au sein de l'organisme bénéficiaire et perte de la « mémoire » ;
 - ✓ par voie de conséquence, difficulté à retrouver certaines pièces administratives (notamment pour les MAPA et les marchés en deçà du seuil MAPA).

Annexe : présentation des projets subventionnés

L'annexe est composée d'une fiche type de présentation de chaque projet subventionné.

Figurent :

- en rouge, les projets relevant de l'action 1 : Prévention des inondations ;
- en vert, les projets relevant de l'action 2 : Préservation de la biodiversité.

Les projets qui comprenaient des travaux sont repérés par le symbole *

Table des projets subventionnés :

Fiche n°1. Opération n°31117 – Passe-à-poissons d'Andrésy*

Fiche n°2. Opération n°31276 – Projet d'aménagement d'un site de ralentissement des fortes crues situé à Boureuilles et Varennes-en-Argonne

Fiche n°3. Opération n°32125 – Projet pilote d'aménagement des affluents de l'Aisne ardennaise

Fiche n°4. Opération n°33052 – Projet d'une aire d'écrêtement des fortes crues de Savigny-sur-Aisne

Fiche n°5. Opération n°37129 – Conseil pour la mise en place d'une politique de prise en compte du risque inondation

Fiche n°6. Opération n°38024 – Passe-à-poissons de Poses*

Fiche n°7. Opération n°39129 – Confortement du barrage de Pannecièrre*

Fiche n°8. Opération n°39135 – Passe-à-poissons de la Grande Bosse

Fiche n°9. Opération n°39792 – Modernisation des dispositifs de protection locale et de prévention contre les crues

Fiche n°10. Opération n°41372 – Renaturation de la Bièvre

Fiche n°11. Opération n°42286 – Travaux de réhabilitation des digues de l'agglomération troyenne*

Fiche n°12. Opération n°42725 – Diagnostic de la vulnérabilité du patrimoine départemental vis-à-vis des inondations

Fiche n°13. Opération n°42736 – Passe-à-poissons de Chartrettes*

Fiche n°14. Opération n°43993 – Projet d'aménagement du bassin versant du Ru de Fayau